

n'ont pu, avec toute leur énergie et tous leurs soins, réussir à combattre.

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER : L'honorable député sait-il que certains pays s'efforcent d'exterminer et de détruire le phoque, en donnant une récompense pour chaque phoque capturée, et n'ont pas réussi ? On fait cela en Norvège.

M. MILLS (Bothwell) : Ils étaient autrefois très nombreux sur les côtes d'Ecosse, on n'en voit presque plus aujourd'hui.

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER : La Norvège cherche à les détruire.

M. MILLS (Bothwell) : La Norvège a plusieurs îles sur ces côtes, et il n'est pas facile de les atteindre, à cause de la marée et de la nature des côtes, et il peut y exister des difficultés physiques qui n'existent pas ailleurs. Si on ne peut pas les détruire, ce n'est pas parce qu'ils sont en grande abondance sur les côtes de la Norvège.

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER : Comment l'honorable député le sait-il ?

M. MILLS (Bothwell) : Je vois qu'ils ne le sont pas d'après des auteurs d'histoire naturelle.

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER : La législation récente en Norvège est certainement due à l'abondance et au caractère destructeur des phoques. On donne de l'argent pour les détruire, afin de protéger le poisson, et on agit ainsi, non pas parce que les phoques ne sont pas nombreux.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre sait que de l'argent public a été offert pour l'extinction des loups en ce pays, non pas parce qu'ils sont très nombreux, mais à cause de leur caractère nuisible. L'honorable ministre remarquera, d'après ce que j'ai dit, que si on doit appréhender quelque danger, ce danger peut être surmonté facilement.

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER : Après que nous avons dépensé de l'argent pour les introduire.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre a consenti à dépenser beaucoup d'argent pour leur conservation. Il est un de ceux qui ont fait les règlements protégeant, en toute saison, la vie des phoques sur une étendue de 60 milles, tout autour de ces îles, de sorte que défense est faite de tuer avec le fusil, ou de chasser le phoque pendant la plus grande partie de l'année, sur une immense étendue de l'océan Pacifique. Il sera très difficile à l'honorable ministre de concilier ce qu'il a fait à Paris avec ses prétentions d'aujourd'hui.

M. STAIRS : Je regrette de dire que je n'ai pas eu le temps de faire une étude sérieuse de la question, et je ne prétends pas, alors, être en état de pouvoir répondre aux arguments de l'honorable député de Bothwell (M. Mills) ; mais je me suis fait une ou deux réflexions en écoutant cette discussion. Relativement à la vie du phoque dans l'océan Pacifique, l'honorable député de Bothwell oublie l'équilibre qui doit toujours exister dans la nature. Je crois que c'est une erreur que de prétendre que la destruction du phoque à fourrure dans l'océan Pacifique soit désirable. On ferait aussi mal, je crois, de détruire le phoque à fourrure

dans l'océan Pacifique que de l'introduire dans la Baie d'Hudson.

Le phoque à fourrure et le poisson ont existé dans l'océan Pacifique pendant un grand nombre d'années, et le nombre des deux n'a pas diminué. Ainsi que l'a démontré le ministre de la Marine et des Pêcheries, la quantité du poisson dans les eaux du Pacifique est énorme, et est demeurée telle, malgré les efforts de destruction de la part du phoque. Nous pouvons donc, tout naturellement, conclure que le poisson de l'océan Pacifique s'est reproduite d'une manière assez considérable pour dédommager des pertes subies par les phoques.

Si les phoques du Pacifique étaient exterminés, il s'en suivrait des effets nuisibles qu'il nous est impossible de concevoir aujourd'hui, et que les naturalistes n'ont pu deviner, de sorte que ce serait une erreur, que de vouloir détruire leur race. Je crois, donc, que l'honorable député de Bothwell, dans son allusion à la femme qui disait à son enfant de ne pas se mettre à l'eau avant qu'il sache nager, a oublié que l'enfant faisait bien d'apprendre à nager. Mais il pourrait se faire que l'introduction du phoque dans la Baie d'Hudson ne soit pas une entreprise sage ; son allusion ne s'applique donc pas ici.

Si, donc, vous deviez réussir à introduire le phoque à fourrure dans la Baie d'Hudson, je crois que la vie du poisson des côtes de l'Atlantique en souffrirait, ainsi que l'a dit l'honorable ministre. Il y a sur les côtes de l'Atlantique, comme il y a eu sur les côtes du Pacifique, un certain équilibre, des éléments destructeurs, d'un côté, et des éléments producteurs, de l'autre, lequel maintient la quantité voulue de poisson dans la mer.

Mais je désire démontrer à l'honorable député que s'il réussissait à introduire le phoque à fourrure dans la Baie d'Hudson, cet équilibre n'existerait plus ; et la Chambre devrait hésiter, pour cette raison, à approuver la proposition de l'honorable député. Je pourrais vous parler des effets nuisibles de l'introduction d'animaux dans des pays où ils ne sont pas indigènes. L'honorable député se rappellera l'expérience faite en Australie.

Les colonies de l'Australie donneraient, aujourd'hui, sans doute, des millions, si elles pouvaient détruire les lapins qui y vivent. Elles payent beaucoup d'argent pour la destruction de ces animaux, mais sans beaucoup de succès, et il semble qu'elles ne pourront jamais exterminer ces lapins qui sont devenus une vraie peste. Il y a encore le mangose en Jamaïque. Cet animal fut introduit en Jamaïque il y a quelques années, j'ai oublié dans quel but, mais l'honorable député de Bothwell (M. Mills) doit s'en doute se le rappeler.

M. MULOCK : Pour la destruction des rats.

M. STAIRS : J'ai entendu de mes amis qui sont allés en Jamaïque dire que le mangose est devenu une grande peste.

M. MULOCK : Et les rats changèrent leurs habitudes et se jetèrent sur les arbres.

M. STAIRS : Le mangose, je crois, a commencé à détruire ce que le peuple ne désire pas voir détruire. Mon honorable ami qui siège près de moi me fait souvenir du cas du moineau anglais en Amérique. Je ne sache pas que le moineau ait fait beaucoup de mal, mais je suppose qu'il n'a pas fait beaucoup de bien. Ces exemples devraient nous porter à